ACTES DU COLLOQUE

LA FRANCE S'ENGAGE
Lauréat
2026

Bâtir la confiance, Protéger demain

Organisé par RAID AVENTURE ORGANISATION,
sous le parrainage du Sénateur Christian CAMBON



9 janvier 2026
Sénat - Paris

RAO
RAID AVENTURE
ORGANISATION

INTRODUCTION

Le 9 janvier dernier, **Bruno POMART**, président de l'association **RAID AVENTURE ORGANISATION** a réuni au Sénat, près de 200 professionnels, œuvrant sur les questions de sécurité pour un colloque intitulé « Bâtir la confiance, protéger demain ».



L'objectif était de :

- Partager les connaissances récentes
- Echanger sur les pratiques
- Identifier les enjeux futurs

Cet acte propose une synthèse structurée des interventions, débats et recommandations.

CONTEXTE ET ENJEUX

Le contexte actuel en France et en Europe est marqué par une diversification des risques, la sécurité ne se limite plus à la délinquance classique, et s'inscrit dans un environnement plus complexe. Plusieurs phénomènes contribuent à ces évolutions : depuis 2015 la menace terroriste est persistante, la délinquance et la criminalité du quotidien évoluent et font apparaitre un sentiment d'insécurité plus fort dans la population et le développement de la cybercriminalité, dont les attaques touchent à la fois les entreprises, les institutions et les particuliers.

Face à ces constats, **les citoyens expriment une attente forte en termes de protection de biens et des personnes, de présence policière visible et un retour des services publics.**

Dans ce cadre, le pilier prévention de la sécurité prend tout son sens et confirme que la répression ne pas être l'unique réponse. A partir de ces constats partagés, les coopérations entre acteurs trouvent tout leur sens afin d'agir au plus près de la population.

Le séminaire « Bâtir la confiance, protéger demain » vise à donner à voir la stratégie française d'une approche globale de la sécurité qui s'appuie sur une sécurité intégrée, une approche territorialisée et l'usage croissant des technologies.

> *« Les policiers ne sont que des urgentistes. En amont, il faut que tous les acteurs, chacun pour son niveau de compétences, chacun depuis sa fenêtre, rappelle ce qu'est l'autorité. »*
>
> Laurent NUÑEZ, ministre de l'Intérieur

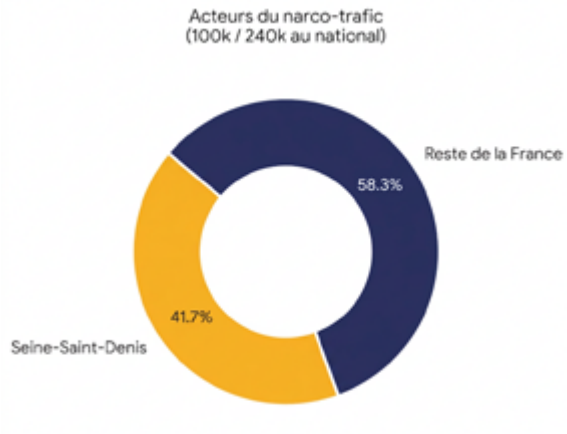


SYNTHÈSE GÉNÉRALE DU COLLOQUE

Réuni au Sénat le 9 janvier dernier à l'initiative de Bruno Pomart, président de Raid Aventure Organisation, ce colloque a rassemblé près de **200 professionnels de la sécurité autour de quatre tables rondes complémentaires**. Il visait à partager les connaissances récentes, échanger sur les pratiques de terrain et identifier les enjeux à venir, dans un contexte marqué par la diversification des risques : persistance de la menace terroriste, évolution de la délinquance du quotidien, essor de la cybercriminalité et attentes croissantes des citoyens en matière de protection et de présence policière. Ces échanges confirment que la réponse à ces défis ne peut plus reposer sur la seule répression : **la prévention et la coproduction de sécurité entre acteurs publics, privés et associatifs s'imposent comme des leviers désormais incontournables.**

Près de **200** professionnels de la sécurité

UNE DÉLINQUANCE RECOMPOSÉE PAR LE NUMÉRIQUE ET LE NARCO-TRAFIC



La première table ronde a dressé le constat d'une délinquance profondément transformée en dix ans sous l'effet des attentats de 2015, de la crise sanitaire et de la révolution numérique. Le narco-trafic s'est imposé comme la matrice d'une véritable économie souterraine, illustrée par la situation de la Seine-Saint-Denis, où l'on dénombre environ 100 000 acteurs impliqués sur les 240 000 estimés à l'échelle nationale. **La délinquance numérique représente désormais 50 % des actes enregistrés, contre 31 % en 2016,** tandis que les violences physiques, sexuelles et intrafamiliales, ainsi que la délinquance des mineurs, continuent de progresser. Ces mutations brouillent les repères traditionnels de l'enquête et renforcent un sentiment d'insécurité de plus en plus déconnecté des seules données statistiques, dans un climat de défiance croissante envers la parole publique.

LE NUMÉRIQUE, TERRAIN D'EXPANSION DE LA MENACE ET LEVIER DE RÉPONSE

La deuxième table ronde a mis en évidence l'explosion de la cybermenace — **une attaque toutes les 11 secondes dans le monde — et sa démocratisation, portée par une véritable industrie criminelle mondialisée dont le coût est estimé à 10 500 milliards de dollars en 2024.** Les mineurs y apparaissent particulièrement exposés, avec une explosion de la sextorsion (+430 % en trois ans). Face à ces risques, l'action publique se structure autour de dispositifs dédiés — COSSEN, ANFSI, plateforme d'accompagnement des victimes, 17Cyber — qui illustrent une montée en compétence réelle des forces de sécurité, portée par un rapprochement croissant entre police et gendarmerie. Mais l'ensemble des intervenants a rappelé que la première ligne de défense reste humaine : **l'utilisateur, informé et vigilant, demeure le rempart le plus déterminant face à une menace** qui touche autant les grandes filières stratégiques que les publics les plus vulnérables.

ÉTENDUE DE LA CYBERMENACE

FRÉQUENCE DES ATTAQUES DANS LE MONDE

11 SECONDES

Une attaque toutes les 11 secondes



DÉMOCRATISATION DE LA CYBERCRIMINALITÉ

10 500 MILLIARDS €

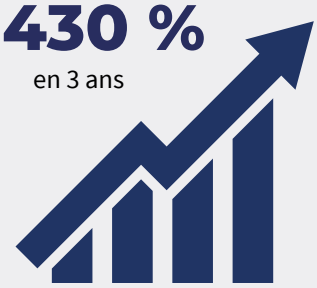
coût estimé en 2024

MINEURS EXPOSÉS

EXPLOSION DE LA SEXTORSION

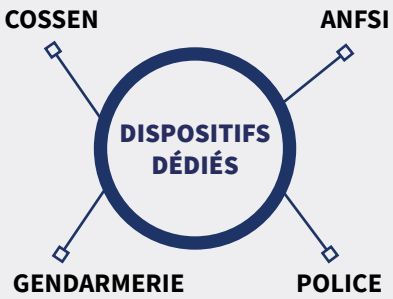
+430 %

en 3 ans



LES MINEURS APPARAISSENT COMME DES CIBLES VULNÉRABLES

L'ACTION PUBLIC SE STRUCTURE



UNE RÉPONSE COORDONNÉES FACE AUX RISQUES NUMÉRIQUES

LA PRÉVENTION, EFFICACE MAIS STRUCTURELLEMENT FRAGILE

La troisième table ronde a souligné un paradoxe central : **la prévention est unanimement reconnue comme efficace, mais elle demeure sous-valorisée,** dispersée entre de multiples acteurs et insuffisamment évaluée. Si la coordination fonctionne bien à l'échelle locale — CLSPD, Centres de loisirs jeunes, officiers de prévention, dispositifs comme Médiation Nomade —, **elle reste beaucoup plus difficile à assurer au niveau national et interministériel.** La nouvelle Stratégie nationale de prévention de la délinquance 2026-2030, élaborée en concertation dans 56 territoires, propose pour la première fois des indicateurs de suivi et s'articule autour de trois axes : adapter la réponse aux nouvelles formes de délinquance, garantir un continuum de prévention de l'enfance à l'âge adulte, et mieux coordonner l'action publique — notamment via la création envisagée d'un haut-commissariat à la prévention.

LE CONTINUUM DE SÉCURITÉ, UNE COPRODUCTION À CONSOLIDER

La quatrième table ronde a confirmé que **la sécurité ne relève plus d'un acteur unique : elle se construit collectivement, à l'échelle de chaque bassin de vie,** entre police nationale, polices municipales, sécurité privée, opérateurs et citoyens. L'exemple francilien — bouclier de sécurité, sécurisation des lycées, dispositif intégré des transports avec le Centre de coordination opérationnelle de sécurité — montre qu'une coproduction organisée, appuyée sur des diagnostics partagés et des conventions claires, produit des résultats concrets, y compris dans des contextes exigeants comme les Jeux Olympiques. **Ce mouvement s'accompagne toutefois de défis** à ne pas sous-estimer : le coût croissant des polices municipales (2,3 milliards d'euros, +5,7 % entre 2022 et 2024), la nécessité d'une doctrine d'emploi claire, et la simplification du cadre législatif pour ne pas freiner l'action opérationnelle.

Coût croissant des polices municipales

2,3 milliards d'euros

entre 2022 et 2024

L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES : LA PRÉVENTION INCARNÉE SUR LE TERRAIN

Au-delà des constats institutionnels, le colloque a mis en lumière l'action quotidienne des bénévoles de Raid Aventure Organisation, policiers et gendarmes engagés sur leur temps libre auprès de la jeunesse des quartiers. Leurs témoignages — à Mayotte, en Seine-Saint-Denis, à Carpentras ou à Lyon — illustrent concrètement ce que recouvre la coproduction de sécurité : recréer du lien avec des jeunes en errance, accompagner le retour des services sociaux dans des territoires fragilisés, ou encore expliquer le rôle de la police dans un cadre apaisé. **Ce maillon associatif, souvent peu visible dans les politiques publiques, constitue pourtant l'un des relais les plus directs entre les institutions et la population.**

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les quatre tables rondes de ce colloque dessinent, chacune à leur manière, la même conclusion : face à une délinquance recomposée par le numérique et le narco-trafic, l'État seul ne peut plus assurer seul la sécurité des citoyens. La réponse passe par une articulation plus fine entre répression, prévention et coproduction, associant forces de sécurité de l'État, collectivités, secteur privé, associations et citoyens. Plusieurs priorités communes se dégagent de ces échanges :

- Investir dans la prévention sur le temps long et se donner enfin les moyens d'en évaluer les effets ;
- Renforcer l'interopérabilité des acteurs et des systèmes, du niveau local au niveau national ;
- Accompagner la révolution numérique — menace et opportunité — par la formation et la sensibilisation de tous, en particulier des plus jeunes ;
- Consolider une doctrine claire de répartition des rôles entre police nationale, polices municipales et sécurité privée ;
- Valoriser l'engagement citoyen et associatif, à l'image des bénévoles de Raid Aventure Organisation, comme maillon à part entière du continuum de sécurité.

C'est à cette condition que pourra se construire, comme l'appelait de ses vœux ce séminaire, une sécurité globale, intégrée et territorialisée, à la hauteur de la confiance que les citoyens sont en droit d'attendre des institutions.

TABLE RONDE 1 – LES NOUVELLES FORMES DE DÉLINQUANCE

Intervenants

- **Richard LIZUREY —** *Vice-président de l'agglomération Chartres Métropole, ex-directeur général de la Gendarmerie nationale*
- **Christine GONZALEZ-DEMICHEL —** *Directrice du Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)*
- **Frantz BATTUT —** *Capitaine de police au SDPJ 93, bénévole chez Raid Aventure Organisation*
- **Estelle GLOCK —** *Lieutenant de police à l'Office central de la répression de la grande délinquance financière, bénévole chez Raid Aventure Organisation*

Animée par Guillaume FARDE, *journaliste*



POINTS CLÉS

La délinquance a profondément évolué en dix ans, sous l'effet de plusieurs facteurs : les attentats de 2015, la crise sanitaire, et l'essor du numérique. Quatre phénomènes majeurs ont ainsi marqué cette évolution au cours de la dernière décennie : les attentats et la menace terroriste, la crise du Covid, les actions anti-police, et les Jeux olympiques. Plusieurs grandes tendances se dégagent de ces dix dernières années. Le narco-trafic est devenu la matrice de la criminalité organisée, irriguant une économie souterraine qui attire des profils toujours plus jeunes et laisse les élus locaux souvent démunis face au phénomène. La délinquance numérique, insidieuse, s'impose désormais comme la délinquance de demain : elle représente 50 % des actes enregistrés, contre 31 % en 2016. Les violences physiques et sexuelles sont, quant à elles, en hausse — une évolution à mettre en partie au crédit d'une libération de la parole et de mouvements de société qui y incitent. La délinquance des mineurs s'intensifie également, avec des auteurs toujours plus jeunes et une banalisation de la violence. Enfin, les violences intrafamiliales et les rodéos urbains demeurent des phénomènes difficiles à endiguer.

LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

La part du numérique dans les enquêtes est devenue essentielle. Il irrigue notre quotidien, mais aussi les pratiques criminelles, ce qui opacifie les modes opératoires, prive de visibilité les acteurs de terrain et complexifie considérablement le travail d'enquête.

> *« Les criminels ne sont plus dans leur couloir de nage, nous sommes passés d'une porosité à une transversalité. Dans le milieu des stupéfiants, ils sont devenus opportunistes et entrepreneuriaux, à mesure que le marché se transforme. »*
>
> Frantz BATTUT

UNE VIOLENCE CROISSANTE CHEZ LES JEUNES

La délinquance des mineurs s'exprime à travers les vols, les agressions et les phénomènes de groupe, jusque dans les établissements scolaires. Si les mineurs bénéficient d'un traitement judiciaire adapté, ils en méconnaissent souvent les contours et leurs droits.

> *« On fait face à une violence plus jeune, plus violente, plus rapide, plus connectée — et c'est précisément pour cela que nous devons faire preuve d'une adaptation constante. »*
>
> Estelle GLOCK

QUELQUES TENDANCES CHIFFRÉES

Les vols continuent de baisser, avec un recul d'au moins 3 % en moyenne par an, même si certains indicateurs ne sont jamais revenus à leur niveau d'avant la crise sanitaire. Le numérique, qui représentait 31 % de l'ensemble des crimes et délits en 2016, en représente désormais 50 % — une progression qui se traduit par une hausse de 7 % par an des escroqueries et fraudes aux moyens de paiement. Les infractions liées aux stupéfiants connaissent elles aussi une très forte croissance (+3 % par an), portée notamment par l'action de la police et de la gendarmerie, ainsi que par l'amende forfaitaire délictuelle, qui facilite désormais la sanction des usagers. À l'inverse, les cambriolages (-2 % par an) et les homicides sont en baisse.

> *« On est passé des délinquants manuels aux délinquants en col blanc, avec la massification de la délinquance numérique. »*
>
> Christine GONZALEZ-DEMICHEL

> *« Il y a aujourd'hui une défiance absolue à l'égard de toute parole publique d'autorité, quelle qu'elle soit. »*
>
> Richard LIZUREY

FOCUS SUR LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS EN 2026

Le trafic de stupéfiants demeure un sujet de préoccupation majeur pour les citoyens. Il se caractérise aujourd'hui par une visibilité croissante des commerces servant au blanchiment d'argent, une extension de son périmètre géographique jusque dans les petites communes, et une revendication de plus en plus assumée des violences qui lui sont associées, notamment via les réseaux sociaux. **Autant d'éléments qui contribuent à renforcer le sentiment d'insécurité, alors même qu'il reste très difficile d'objectiver ces phénomènes auprès de la population.**

> *« En tant qu'élu local, il faut tenir compte du sentiment d'insécurité, car c'est ce qui motive les gens — c'est ce qui les conduit, ou non, à réagir. »*
>
> Richard LIZUREY

La Seine-Saint-Denis illustre bien ces dynamiques : département le plus jeune de France en proportion de moins de 20 ans, il affiche aussi un niveau d'éducation inférieur à la moyenne nationale. On y dénombrerait environ 100 000 acteurs impliqués dans le trafic de stupéfiants, contre 240 000 à l'échelle du pays — un trafic qui irrigue une véritable économie de subsistance. Le sentiment d'insécurité y est plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale. Le phénomène a également changé de visage : d'une dynamique très visible, organisée autour de points de deal fixes, on est passé à une forme d'« ubérisation » via la livraison, qui limite les risques pour les trafiquants et attire une partie de la jeunesse qui ne se serait pas engagée dans un trafic de rue plus traditionnel. À cela s'ajoutent l'explosion des drogues de synthèse, des taux de THC toujours plus élevés entraînant des comportements compulsifs chez les consommateurs, ainsi qu'une diversification et un cumul des pratiques délictuelles — notamment l'essor préoccupant du proxénétisme de mineurs.

LA DÉLINQUANCE FINANCIÈRE : UNE DÉLINQUANCE PEU VISIBLE

Contrairement à une délinquance opportuniste, **la délinquance financière obéit à une véritable logique stratégique, ce qui impose de changer de grille de lecture.** Elle répond à plusieurs logiques propres : la rentabilité, la discrétion, la durée, la distance, et une structuration autour de plusieurs acteurs aux rôles spécifiques.

Les mutations récentes de cette délinquance se traduisent par une professionnalisation croissante de ses auteurs, avec des montages financiers de plus en plus complexes et des fraudes toujours plus sophistiquées.

CONCLUSION

Cette table ronde dresse le portrait d'une délinquance profondément recomposée en dix ans, sous l'effet conjugué du terrorisme, de la crise sanitaire et de la révolution numérique. Deux mutations structurantes se dégagent : la bascule d'une part croissante de la criminalité vers le numérique — qui représente désormais la moitié des actes enregistrés — et l'ancrage du narco-trafic comme matrice d'une véritable économie souterraine, illustrée de façon saisissante par la situation de la Seine-Saint-Denis. Ces phénomènes ont en commun de brouiller les repères traditionnels de l'enquête et de l'action publique : les délinquants se sont professionnalisés, diversifiés, digitalisés, tandis que la violence se rajeunit et se banalise chez les mineurs. Face à cette complexification, la question du sentiment d'insécurité — distinct de la réalité statistique mais tout aussi déterminant dans l'action des pouvoirs publics — s'impose comme un enjeu à part entière, dans un contexte marqué par une défiance croissante à l'égard de la parole publique. L'enjeu des années à venir sera donc de réinventer les outils d'analyse et d'action pour suivre le rythme de ces mutations, sans perdre de vue la nécessité de renouer la confiance entre institutions et citoyens.



TABLE RONDE 2 – NUMÉRIQUE ET CYBERSÉCURITÉ

Intervenants

- **Jean-Valéry LETTERMANN –** *Général de Gendarmerie, Directeur du Commandement Spécialisé pour la Sécurité Nucléaire (COSSEN)*
- **Marc BOGET –** *Général de Gendarmerie, Directeur de l'Agence du Numérique des Forces de Sécurité Intérieure (ANFSI)*
- **Laure RAINAUT –** *Commissaire de Police, Adjointe au chef de la Division de l'Accueil Numérique au sein de la DNSP*
- **Marc STOLTZ –** *Consultant en sûreté économique et gestion de crises*

Animée par Cécile DE MÉNIBUS, *journaliste*



POINTS CLÉS

Les intervenants ont souligné l'explosion de la cybermenace : une attaque informatique se produit toutes les 11 secondes dans le monde. Les grandes préoccupations portent sur la souveraineté numérique, la vulnérabilité humaine (l'utilisateur reste la première faille) et la professionnalisation croissante des cybercriminels. Des outils de signalement en ligne ont néanmoins permis d'améliorer l'accueil des victimes, notamment pour les violences sexuelles.

DES STRUCTURES DÉDIÉES FACE À LA MONTÉE DES RISQUES NUMÉRIQUES

- **Le COSSEN : protéger la filière nucléaire, un enjeu de souveraineté énergétique**

Crée il y a 10 ans, par l'Etat, sur le constat que les sujets de sécurité montaient dans la filière nucléaire (vols, intrusions, risque terroriste). Service interministériel, placé sous la double tutelle du ministère de l'Intérieur et du ministère de l'Écologie, avec un triple financement incluant celui du ministère des Armées. Sa vocation est de protéger la filière nucléaire civile française, gage d'une énergie souveraine et décarbonée. Aujourd'hui, il s'intéresse aux menaces numériques et cyber.

- **L'Agence Numérique des Forces de Sécurité Intérieure (ANFSI) : sécuriser les outils numériques indispensables à l'action des forces de sécurité**

Placée sous l'autorité conjointe des directeurs généraux de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale, elle est chargée de concevoir et conduire les projets numériques et de sécuriser les systèmes d'information et de communication « métiers » indispensables à l'exécution des missions opérationnelles des forces de sécurité intérieure sur l'ensemble du territoire national.

- **La direction nationale la sécurité publique (DNSP) : un accueil numérique, novateur et de proximité**

- Deux plateformes de tchat, équipée par une centaine de policiers, qui fonctionne 24h/24, disponible en 130 langues et répond à toutes questions de sécurité du quotidien que peut se poser le citoyen.
- **Masecurité.interieur.gouv.fr**, guichet unique des forces de sécurité intérieure, il a pour vocation de donner, fiabiliser et rendre accessible pour tout niveau d'aisance numérique l'information et de guider le citoyen vers les démarches et les téléservices adaptés. Bien que jeune, le site a dépassé les 7 millions de visite en 2025.

> *« Ce sont des outils de modernisation de la relation police-population et de proximité »*
>
> Laure RAINAUT

- La plateforme numérique d'accompagnement des victimes (PNAV) est un service public en ligne gratuit, anonyme et sécurisé. Elle permet aux victimes ou aux témoins de violences et de discriminations d'échanger en direct par tchat avec des policiers ou des gendarmes spécialement formés.

Depuis sa création, tous les ans, il y a +25 % par an de tchats et de signalements. La plateforme a permis de faire évoluer et d'améliorer l'accompagnement des victimes, notamment dans le dépôt de plainte et la prise en charge et de favoriser la libération de la parole notamment des mineurs. Il s'agit d'un accueil numérique très moderne et adapté.
Depuis novembre 2025, la création d'un espace « mineurs » assure de meilleure prise en compte des violences sur les mineurs, afin de les informer, les accompagner et de favoriser la prévention.
La plateforme permet également de dénoncer anonymement tout trafic de stupéfiants : cela représente 67 % des renseignements traitant de la criminalité organisée et contribue à la co-production de sécurité.

- **« Cyber 17 » : un guichet unique pour répondre à l'urgence de la cyber-délinquance**

En place depuis le 17 décembre 2024, c'est le point d'entrée unique pour la cyber-délinquance. Il permet de qualifier la menace, de recevoir des conseils de préservation des données numériques et de conservation de la preuve, d'être orienté vers le bon service, et d'accéder si besoin à une remédiation.

QUELQUES CHIFFRES (2025)

33 000 tchats et 14 000 signalements transmis aux services de police

50 % des victimes de violences sexuelles signalées sur la plateforme sont des mineures

60 % des signalements de cyberharcèlement concernent des mineurs, avec une explosion de la sextorsion (+430 % en 3 ans)

1 mineur sur 10 est victime de violences sexuelles, dont un tiers dans le cadre familial

50 % des violences physiques sur mineurs ont lieu dans le cadre familial

LA DÉMOCRATISATION DU CYBER

La montée de la délinquance cyber est incontestablement le sujet du moment, **elle représente la menace d'aujourd'hui et de demain.** Le cyber connait une augmentation de la délinquance à deux chiffres chaque année.

Il y a plus de 15 ans, la cybermenace était portée par des groupes étatiques, dans une logique d'affrontement d'un État contre un autre. Puis sont apparus des groupes très chevronnés, contraignant les services d'enquête de la police à monter en compétence pour les contrer.

Plus récemment, aux côtés des hackers du haut du spectre, on observe une véritable démocratisation des attaques cyber, avec une délinquance de masse — comme la « fraude au président » — caractérisée par des montants unitaires faibles mais un très grand nombre de victimes ; et des délinquants « multicartes ». Ces derniers achètent puissance de calcul, failles de sécurité et services de blanchiment d'argent. Sur le dark web, tout se vend, ce qui permet de développer l'ingénierie sociale et de cibler les victimes selon leurs vulnérabilités.

> *« Sur le plan international, le coût de la cyberdélinquance s'élevait en 2024 à 10 500 milliards de dollars, pour un revenu estimé entre 2 500 et 3 000 milliards de dollars par an pour les cyber délinquants — de véritables entreprises criminelles. »*
>
> Marc BOGET

LA CYBERSÉCURITÉ, L'AFFAIRE DE TOUS

> *« Le sujet cyber et numérique c'est le sujet du moment. On a parlé de la phase covid, phase terroriste, aujourd'hui on a la séquence cyber qui s'impose à nous, facteur à prendre en compte du point de vue des menaces et des risques et qui constitue aussi une opportunité de fabriquer de nouveaux outils ou d'augmenter notre performance »*
>
> Jean-Valéry LETTERMANN

Dans toutes les filières industrielles de notre pays, il y a beaucoup de travail de préparation de prévention et de formation. Les grandes structures privées et publiques ont désormais conscience de la nécessité d'anticiper les risques. En revanche, leurs prestataires, sous-traitants, et l'ensemble des petites entreprises de leur écosystème restent fragiles face à la sécurisation, faute de moyens et de prise de conscience suffisante.

Cette fragilité permet aux cyberdélinquants d'agir « en rebond » : d'un prestataire vers une grande entreprise, ou d'un ministère à un autre — avec un risque de cumul de crises. Un important effort de formation et de prévention reste donc à mener pour limiter les risques numériques, en particulier ceux liés au facteur humain.

Ces petites entreprises stratégiques des filières sensibles sont également des cibles de prédation économique et commerciale de la part de puissances étrangères, cherchant à fragiliser l'ensemble de la filière. S'y ajoute un risque réputationnel : de nombreux compétiteurs ont intérêt à fragiliser l'adhésion de la population à nos filières industrielles et à nos modes de production d'énergie, notamment via les réseaux sociaux et la désinformation.



NOTRE INTERDÉPENDANCE AU NUMÉRIQUE

> *« La souveraineté numérique, cela signifie que je ne dois pas me retrouver pieds et poings liés à un fournisseur de service numérique. Il faut en permanence garder la main. »*
>
> Marc BOGET

Elle repose sur trois piliers : une souveraineté numérique, stratégique et humaine (ressources humaines). C'est dans cette logique que le ministère de l'Intérieur a fait le choix d'héberger son propre cloud interministériel.

> *« La souveraineté passe aussi par une prise de conscience plus claire et plus ferme de l'ensemble des acteurs économiques et administratifs. »*
>
> Marc STOLTZ

Les réglementations, de plus en plus contraignantes, constituent une étape dans cette direction. La difficulté actuelle est de sensibiliser tous les niveaux de responsabilité, en particulier les plus hauts, alors qu'ils constituent souvent la cible principale et le premier vecteur de faille pour l'écosystème, du fait de leur position de représentation.

LA MENACE VIENT AUSSI DE L'HUMAIN

Le premier virus se trouve devant l'écran : la première faille reste souvent l'utilisateur lui-même, par méconnaissance. Il existe une véritable dichotomie entre les utilisateurs « nés avec » le numérique et ceux qui en sont plus éloignés.
Pour enrayer la menace cyber, il faut pouvoir améliorer le dépôt de plainte des personnes morales, souvent freinée par la crainte d'une perte de réputation.

LE NUMÉRIQUE, VECTEUR DE RAPPROCHEMENT ENTRE POLICE ET GENDARMERIE ET OUTIL D'AMÉLIORATION DE L'IMAGE DES FORCES DE SÉCURITÉ

La formation initiale et continue des forces de sécurité intègre désormais des modules dédiés à tous les niveaux, avec des mises à jour permanentes. Le numérique est à la fois une menace et une opportunité de travailler mieux et plus vite et de développer des outils.

Le pilotage conjoint de l'ANFSI par les directeurs généraux de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale illustre une dynamique plus large : la construction d'outils numériques communs favorise une meilleure interopérabilité entre les deux forces. **Le partage de systèmes d'information, de plateformes de signalement et d'outils d'enquête permet de fluidifier la circulation du renseignement, de limiter les cloisonnements historiques entre les deux institutions et de renforcer la coordination opérationnelle sur le terrain.** Le numérique agit ainsi comme un levier de convergence, au service d'une réponse de sécurité plus cohérente et plus rapide.

Il constitue aussi un vecteur d'amélioration de l'image des forces de sécurité : au-delà de l'image habituelle du policier sur le terrain, il existe aussi un travail « derrière les écrans ». Les taux de satisfaction des usagers sur des plateformes comme « Plainte en ligne » et « « Police Rendez-vous » atteignent respectivement 88 % et 86 %, traduisant une amélioration des relations entre la population et la police et la gendarmerie.

CONCLUSION

Cette table ronde met en évidence une réalité désormais incontournable : le numérique est à la fois le principal terrain d'expansion de la menace et l'un des leviers les plus puissants pour y répondre. La sophistication croissante des cyberattaques, portée par une véritable industrie criminelle mondialisée, s'accompagne paradoxalement d'une démocratisation de la délinquance numérique, qui touche aussi bien les grandes filières stratégiques que les publics les plus vulnérables, au premier rang desquels les mineurs. Face à cette double dynamique, les réponses présentées — qu'il s'agisse du COSSEN, de l'ANFSI, de la plateforme d'accompagnement des victimes ou du 17 Cyber — illustrent une structuration progressive de l'action publique, mais rappellent aussi que la première ligne de défense reste humaine : c'est l'utilisateur, informé et vigilant, qui demeure le rempart le plus déterminant. La cybersécurité ne pourra ainsi progresser durablement qu'à la condition d'une véritable culture partagée du risque numérique, associant grandes institutions, petites structures économiques et citoyens, et d'une souveraineté numérique assumée à tous les niveaux de décision.

TABLE RONDE 3 – LES POLITIQUES DE PRÉVENTION

Intervenants

- **Étienne Apaire –** *Magistrat, ex-Secrétaire général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CIPDR)*
- **Alexandre Bonneville –** *Contrôleur général, Sous-directeur de la Sécurité du quotidien et des partenariats au sein de la DNSP*
- **Fabienne Boulard –** *Majore de Police, Direction interdépartementale de la Police nationale des Yvelines (DIPN 78)*
- **Yazid Kherfi –** *Consultant en prévention urbaine, Président-fondateur de l'association « Médiation Nomade »*

Animée par Mohamed DOUHANE, *Commandant de Police*



POINTS CLÉS

Les intervenants ont unanimement affirmé que la prévention fonctionne, mais qu'elle s'inscrit nécessairement dans le temps long et reste sous-valorisée. Plusieurs constats ont été partagés : le manque de stratégie nationale cohérente, la dispersion des acteurs et des financements, et la difficulté à mesurer les effets des actions menées. Des pistes ont été proposées, notamment la création d'un haut-commissariat à la prévention, le renforcement des coordinateurs locaux et une meilleure implication des polices municipales et des associations.

LA PRÉVENTION, CONDITION DE LA PROMESSE RÉPUBLICAINE

La délinquance violente ne cesse d'augmenter en France, malgré les investissements réalisés en matière de vidéoprotection, d'effectifs et de moyens. Les flux de délinquance sont tels qu'ils échappent en partie aux capacités d'investigation. **Se pose alors la question de savoir si la promesse républicaine — protéger le citoyen des atteintes qu'il subit — est encore pleinement tenue** : l'État seul n'a plus la capacité de gérer l'ensemble de ces flux. La prévention constitue une partie de la réponse à cette difficulté.

Pour être efficaces, les politiques de prévention doivent s'inscrire dans le temps long. Sur certains sujets, en particulier les violences conjugales et intrafamiliales, ce constat vaut mise en garde : la prévention reste aujourd'hui insuffisante.

> *« En matière de prévention, on développe des formations, mais il reste des choses à construire. La prise en charge des victimes a beaucoup été améliorée. L'enjeu actuel est de savoir comment intervenir en amont pour limiter les violences. »*
>
> Fabienne BOULARD

L'UNE DES PRINCIPALES FAIBLESSES DE LA PRÉVENTION RESTE NOTRE CAPACITÉ À L'ÉVALUER ET À DÉMONTRER SON EFFICACITÉ.

> *« La prévention est absolument nécessaire, car elle agit sur les causes de la délinquance et évite des passages à l'acte. Mais on valorise trop peu ses acteurs. Les délinquants sont une extrême minorité : la prévention fonctionne. »*
>
> Yazid KHERFI

Le Secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (SG-CIPDR), rattaché au ministère de l'Intérieur, fixe les grandes orientations de l'État en la matière et pilote la Stratégie nationale de prévention de la délinquance.

LA POLICE NATIONALE AU PLUS PRÈS DU TERRAIN POUR PRÉVENIR EN AMONT

> *« La prévention de la délinquance est au cœur des missions du ministère de l'Intérieur et de la police nationale. »*
>
> Alexandre BONNEVILLE

Les Centres de Loisirs Jeunes (CLJ) sont des structures de prévention de la police nationale qui proposent des activités sportives, ludiques et citoyennes à des enfants et adolescents (généralement de 6 à 18 ans), encadrés par des policiers pendant les vacances scolaires. Au nombre de 28 en France, ils ont organisé 100 000 journées d'activités en 2025. Ils associent loisirs et messages de prévention concrets (dangers d'internet, violences, laïcité…) et contribuent à rapprocher police et jeunesse tout en transmettant des valeurs éducatives.

► Les officiers de prévention, mis en place en 2025, sont des ambassadeurs auprès de l'ensemble des citoyens. Au nombre de 500, ils informent pour mieux protéger la population face aux risques du quotidien (cyber, cambriolage, addictions…) et interviennent auprès de publics variés : scolaires, personnes âgées, élus locaux, partenaires institutionnels.

► La prévention situationnelle occupe une place croissante dans les politiques publiques : elle vise à évaluer, en amont, comment empêcher les délinquants d'agir. Entreprises, administrations et commerces peuvent, dans ce cadre, solliciter les référents sûreté de la police nationale.

► Les délégués cohésion police-population, sans être des acteurs directs de la prévention, y contribuent activement par leurs contacts réguliers avec la population — mairies, centres sociaux, écoles — et par l'information qu'ils diffusent sur le rôle de la police.

► Aujourd'hui, l'ensemble des politiques publiques de sécurité (sécurité routière, trafic de stupéfiants, violences intrafamiliales…) intègrent un volet prévention, sous des formes variées.

Les Centres de Loisirs Jeunes (CLJ) ont organisés

100 000 journées d'activités

en 2025



UNE COORDINATION EFFICACE AU NIVEAU LOCAL, PLUS COMPLEXE AU NIVEAU NATIONAL

Un paradoxe a été relevé : dans les territoires, la coordination des acteurs fonctionne plutôt bien. Dans le cadre des CLSPD, des coordinateurs formés permettent la mise en œuvre de dispositifs coordonnés, mobilisant services municipaux, préfectoraux, commissariats et acteurs associatifs. En revanche, au niveau national et interministériel, cette coordination reste beaucoup plus difficile à assurer.

De nombreux organismes sont aujourd'hui dédiés à la prévention (MILDECA, MIPROF…), alors que les causes de la délinquance, de la consommation de drogues ou de la violence sont souvent communes. Ce constat interroge sur la nécessité de créer un haut-commissariat à la prévention, capable de fédérer ces différents acteurs.

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) : présidé par le maire, c'est l'instance pivot obligatoire dans les communes de plus de 10 000 habitants. Il réunit le procureur de la République, le préfet, la police ou la gendarmerie, ainsi que les travailleurs sociaux, pour coordonner les actions locales.

La lutte contre la délinquance repose largement sur la qualité du partenariat local, entre police, Éducation nationale, associations et collectivités. Dans le cadre de la doctrine de la sécurité du quotidien, la police nationale a mis en place des groupes de travail opérationnels, associant tous les acteurs locaux de sécurité et la population, afin d'identifier les problématiques et de définir des actions partagées — la prévention étant régulièrement retenue comme réponse privilégiée. Les acteurs de la médiation y sont mobilisés aux côtés des actions de police.

> *« L'enjeu est de faire du dialogue, car derrière tous ces dispositifs de partenariat, l'enjeu est celui de la confiance entre la police et la population, et du rapprochement police-population. »*
>
> Alexandre BONNEVILLE

Médiation Nomade, dispositif social de terrain créé par Yazid Kherfi, consiste à garer un camion au cœur des quartiers populaires en soirée pour y installer une terrasse éphémère. Autour d'un thé, de musique ou de jeux, l'objectif est d'aller vers les jeunes et de recréer du lien social pour prévenir la violence. L'association intervient à la demande des villes démunies face à certaines difficultés, en se positionnant sur des créneaux horaires traditionnellement non couverts par les équipes locales, afin de développer des espaces de parole avec les jeunes.

LA STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE 2026-2030 : UNE MÉTHODE CONCERTÉE

La nouvelle stratégie a été élaborée en concertation avec les élus, les préfets et les acteurs de la prévention au niveau national, à travers des groupes de travail réunis pendant près de deux ans, dans 56 territoires.

Elle s'articule autour de **trois axes prioritaires**, déclinés en **cinquante mesures** :

1. **Adapter la réponse de l'État aux nouvelles formes de délinquance** — notamment la prévention de l'entrée précoce dans le narcotrafic, la prévention des violences numériques et la lutte contre le port d'armes blanches chez les mineurs.
2. **Garantir un continuum de prévention de l'enfance à l'âge adulte** — prévention dès l'enfance en lien avec les parents, l'école et le maire, développement de l'engagement citoyen, repérage précoce des ruptures de parcours chez les mineurs.

> *« Nous avons énormément de moyens : des travailleurs sociaux, des médiateurs associatifs, des agents municipaux, de l'Éducation nationale — mais chacun reste dans son institution. Il faut une intelligence collective qui permette de partager les savoirs pour repérer d'abord, puis accompagner, dans tous les domaines. »*
>
> Étienne APAIRE

3. **Mieux coordonner et mieux outiller la politique de prévention** — appui renforcé aux maires et aux élus, notamment via les CLSPD, professionnalisation des acteurs de terrain, et création d'une académie de la prévention offrant un accès en ligne aux ressources méthodologiques et à la recherche.

ÉVALUER LA PRÉVENTION : UN CHANTIER ENCORE LARGEMENT À CONSTRUIRE

La nouvelle stratégie prévoit, pour la première fois, des indicateurs de suivi. Si les éléments quantitatifs restent relativement simples à compiler, l'évaluation qualitative demeure beaucoup plus complexe et nécessiterait le développement de véritables études épidémiologiques. Un travail de fond reste à mener pour professionnaliser, aussi bien du côté des associations que de l'État, la mobilisation et l'analyse des données — condition nécessaire pour établir collectivement une réalité fiable du terrain.

Sur le plan statistique, une baisse significative de la délinquance des mineurs est observée. L'enjeu, pour les services statistiques du ministère de l'Intérieur et de la Justice, est de déterminer s'il s'agit d'une évolution réelle ou d'un biais statistique, afin d'ajuster en conséquence les méthodes d'évaluation.

PISTES POUR RENFORCER LES POLITIQUES DE PRÉVENTION

- ✓ Développer des formations de prévention de la délinquance associant l'ensemble des acteurs, y compris les parents
- ✓ Développer des actions de prévention portées par d'anciens délinquants
- ✓ Développer des espaces de parole dédiés aux jeunes
- ✓ Créer un haut-commissariat à la prévention
- ✓ Investir davantage dans la prévention sociale
- ✓ Développer l'engagement citoyen des jeunes

> *« L'un des leviers les plus puissants de prévention de la délinquance repose sur l'engagement citoyen : encourager les jeunes à travailler au profit d'autres jeunes, à travers le bénévolat, les jeunes sapeurs-pompiers volontaires, le scoutisme… »*
>
> Étienne APAIRE

CONCLUSION

Cette table ronde met en évidence un paradoxe central : la prévention est unanimement reconnue comme efficace, mais elle demeure structurellement fragile — sous-financée, dispersée entre de multiples acteurs, et insuffisamment évaluée. Le foisonnement des dispositifs locaux, du CLJ à Médiation Nomade en passant par les CLSPD, et les actions de Raid Aventure Organisation, illustre une vraie capacité d'innovation de terrain, portée par une logique de proximité et de partenariat. Mais cette richesse locale contraste avec un pilotage national encore fragmenté, que la nouvelle Stratégie 2026-2030 et l'idée d'un haut-commissariat à la prévention cherchent précisément à corriger. L'enjeu des prochaines années sera donc moins de créer de nouveaux dispositifs que de mieux coordonner l'existant, d'investir dans la durée — la prévention n'ayant de sens que sur le temps long — et de se donner enfin les moyens d'en mesurer réellement les effets.

TABLE RONDE 4 – COOPÉRATION ENTRE LES ACTEURS LOCAUX POUR UNE PRÉVENTION EFFICACE : CONTINUUM ET COPRODUCTION DE SÉCURITÉ

Intervenants

- **Frédéric PECHENARD —** *Vice-président du Conseil régional d'Île-de-France en charge de la Sécurité, ex-directeur général de la Police nationale*
- **Pascal LALLE —** *Inspecteur général de l'Administration honoraire, membre du comité directeur de l'AHFPN, ex-directeur central de la Sécurité publique*
- **Philippe TIRELOQUE —** *Directeur national de la Sécurité publique (DNSP)*
- **Serge CASTELLO —** *Directeur Sûreté du groupe Transdev, ex-directeur de la Sécurité publique de Seine-Saint-Denis*

Animée par François LEMPEREUR, *Journaliste*



POINTS CLÉS

Cette table ronde a mis en lumière l'évolution vers une coproduction de la sécurité entre police nationale, police municipale, sécurité privée et citoyens. La région Île-de-France a été citée en exemple avec son « bouclier de sécurité ». Les transports en commun illustrent particulièrement bien cette complémentarité des acteurs. Les recommandations portent sur l'interopérabilité des réseaux, la formation adaptée des agents de sécurité privée, l'usage des caméras augmentées et la nécessaire confiance entre tous les acteurs — sans que la police municipale ne devienne pour autant concurrente de la police nationale.

UN CONTINUUM DE SÉCURITÉ POUR RÉPONDRE À UNE DEMANDE CROISSANTE

La sécurité et la prévention ne relèvent plus d'un acteur unique : elles s'inscrivent dans un continuum allant de la prévention sociale à l'intervention, et reposent sur une coproduction entre acteurs privés, publics et citoyens. Cette table ronde a interrogé une question centrale : **comment mieux coopérer localement pour prévenir efficacement et bâtir la confiance d'une sécurité globale ?**

LA GENÈSE DU CONTINUUM DE SÉCURITÉ

Le terme de « continuum » apparaît récemment, dans le rapport de Mme Alice Thourot et de M. Jean-Michel Fauvergue, *« D'un continuum de sécurité vers une sécurité globale » (2018)*. Les forces de sécurité sont engagées depuis les années 1990 dans un dispositif de partenariat de coproduction de la sécurité, qui s'est étoffé au fil du temps. Il s'agit de faire travailler les acteurs ensemble sur le terrain, de façon cohérente et en valorisant chacun d'entre eux.

Ce rapport met en évidence deux constats principaux :

- **Une montée en puissance des polices municipales.** Elles sont reconnues mais restent plurielles, et il est nécessaire de renforcer la coordination avec les autres acteurs pour qu'elles puissent pleinement exercer les missions pour lesquelles elles ont été créées.
- **La montée en puissance du secteur de la sécurité privée,** qui représente plus de 350 000 agents et qui, à l'occasion des Jeux Olympiques, a démontré sa capacité de mobilisation. Certains secteurs sont d'excellence, mais des points restent à perfectionner en matière de fidélisation et de formation — d'où la préconisation d'améliorer la coopération entre les forces régaliennes et le secteur privé.

Les acteurs du continuum de sécurité doivent mieux se connaître. Un continuum de sécurité doit se vivre à l'échelle d'un bassin de vie, sur la base d'un diagnostic de sécurité partagé, de la conception d'une stratégie d'action et d'une répartition claire des rôles entre les différents acteurs.

L'EXEMPLE DE L'ÎLE-DE-FRANCE : LE « BOUCLIER DE SÉCURITÉ »

La région Île-de-France a voté le dispositif « bouclier de sécurité » afin de soutenir les acteurs de la sécurité : l'État (construction de commissariats, achat de véhicules, de chevaux…), la création d'une agence régionale dédiée à l'accueil des personnes effectuant des travaux d'intérêt général (TIG), et les communes (818 communes franciliennes financées, que ce soit au titre de l'aide à la vidéoprotection ou du soutien aux polices municipales).
Au titre de ses compétences propres, la région a également conduit des travaux de sécurisation des lycées, en lien avec les chefs d'établissement, et a créé 10 brigades régionales de sécurité pouvant intervenir dans les établissements selon les besoins.

L'ÉVOLUTION DU CONTINUUM : D'UN PARTENARIAT IMPOSÉ À UNE COPRODUCTION ASSUMÉE

Le continuum de sécurité est passé d'une organisation peu structurée à un dispositif organisé.

> *« On est passé d'un partenariat forcé, sur la base de circulaires adressées par le ministère de l'Intérieur aux préfets qui imposaient aux acteurs locaux de travailler ensemble, à un dispositif de coproduction. »*
>
> Philippe TIRELOQUE

La demande de sécurité augmente de façon exponentielle, tandis que l'offre publique de sécurité a plutôt tendance à stagner : cette dernière n'est donc plus en capacité de répondre seule à la demande des citoyens. Pour que le continuum fonctionne, il doit devenir une réalité opérationnelle associant l'ensemble des acteurs, y compris les associations telles que le RAO, qui en font également partie. **Cela ne signifie pas que l'État se désengage, mais qu'il se concentre sur ses fonctions régaliennes.**

QUEL AVENIR POUR LE CONTINUUM DE SÉCURITÉ ?



La question posée est de savoir qui sécurisera l'espace public dans cinq ans et quel type de proximité l'on souhaite avec la population : serait-ce l'État, les policiers municipaux ou les agents de sécurité privée qui patrouilleront sur la voie publique ? Auparavant, les policiers nationaux assuraient les transports de fonds ou les contrôles dans les aéroports ; ce sont désormais des opérateurs privés qui assurent ces missions. **Aujourd'hui, lors de la sécurisation d'un match de football, on compte autant d'agents de sécurité privée que de policiers nationaux.**

Sur le plan de la proximité géographique, alors que le ministère de l'Intérieur déploie de moins en moins de commissariats, les polices municipales disposent de points de proximité : une situation intermédiaire se développe, tirant parti de la co-localisation entre police nationale, gendarmerie et polices municipales.

Sur le plan de la proximité numérique, le développement des téléservices permet de rationaliser les modes de travail sans déshumaniser l'action policière. La mise en place de la plainte en ligne permet au contraire de mieux gérer les flux et de mieux accueillir les usagers.

LES TRANSPORTS : UN EXEMPLE ABOUTI DE CONTINUUM DE SÉCURITÉ

Le dispositif le plus abouti est celui de la sécurisation des transports. Des conventions entre les transporteurs et les forces de l'ordre ont été mises en place au niveau national et déclinées localement.

> *« L'ensemble des réseaux de Transdev sont conventionnés, ce qui permet à la fois des échanges d'information, des formations communes et la mise en place d'opérations conjointes. »*
>
> Serge CASTELLO

Les opérateurs de transport public sont étroitement associés aux forces de sécurité : participation aux CLSPD, aux groupes de travail opérationnels dédiés au transport, lien avec les postes de contrôle de sécurité pour lutter contre le harcèlement lors des trajets, criblage lors des recrutements, lien avec les médiateurs au sein des réseaux. **Le continuum prend ainsi de plus en plus de formes et ne cesse de se renforcer.**

> *« Au sein d'Île-de-France Mobilités, on retrouve la police régionale des transports (1 300 fonctionnaires), la sûreté ferroviaire (SNCF), le Groupe de protection et de sécurisation des réseaux (GPSR – RATP), la sécurité privée des opérateurs et la brigade régionale des transports : autant d'agents qui concourent à la sécurité, tout en relevant de statuts différents. »*
>
> Frédéric PECHENARD

Le Centre de coordination opérationnelle de sécurité (CCOS) est une structure unique en Île-de-France : il rassemble les différents acteurs de la sécurité de la région et relie les systèmes de surveillance du réseau de transport, soit environ 125 000 caméras, pour assurer une meilleure coordination de l'action des services de sécurité des opérateurs de transport et de l'État.



> *« Toutes les informations remontent à ce centre, et tous les acteurs sont informés : si l'alerte est donnée par la police et que le groupe GPSR est le plus proche, il peut intervenir rapidement. Cela a démontré son efficacité pendant les Jeux Olympiques comme au quotidien — même si nous sommes parfois ralentis par la lourdeur législative. »*
>
> Frédéric PECHENARD

La mise en œuvre de ce dispositif reste complexe et l'équilibrage des missions respectives délicat, mais l'engagement de chacun des acteurs produit des résultats réels.

OPTIMISER LA COOPÉRATION ENTRE POLICE NATIONALE ET POLICE MUNICIPALE

> *« On ne part pas de rien : des coopérations existent déjà, même si les situations sont très diverses selon les villes, les polices municipales et les orientations de l'élu en charge de la sécurité. »*
>
> Pascal LALLE



La loi confie au maire des responsabilités en matière de sécurité ; depuis 2007, il est chef de file de la prévention de la délinquance. Il convient de consolider l'existant. Le maire dispose de différents outils : réunir un conseil pour les droits et devoirs des familles, ou procéder à des rappels à la loi — un premier levier pour limiter et faire cesser les comportements à risque des habitants de sa commune.

Selon l'Observatoire des finances et de la gestion publique locale, **les polices municipales représentent un coût important : 2,3 milliards d'euros au niveau national, en hausse de 5,7 points entre 2022 et 2024.** Les effectifs sont passés de 21 000 à 28 000 policiers municipaux en peu de temps.



> *« Pour éviter les confusions et assurer le respect de la loi, la consolidation du système doit s'appuyer sur une doctrine d'emploi des policiers municipaux — une doctrine qui peut rester générale, afin de respecter le principe constitutionnel de libre administration des collectivités et d'éviter un climat de non-coopération. »*
>
> Pascal LALLE

Les policiers municipaux sont bien formés ; leur action reste néanmoins limitée en matière de lutte contre la délinquance. Dans le cadre du continuum de sécurité, les conventions de coordination entre police municipale et police nationale permettent de rationaliser l'emploi des deux forces sur un même bassin de vie, sur la base d'un diagnostic local partagé, afin de gagner en efficacité et en complémentarité.

L'amélioration du continuum de sécurité suppose une évolution nécessaire des mentalités — des institutions, des policiers nationaux, des citoyens — ainsi que de la législation. La nouvelle loi doit donner aux polices municipales la possibilité de constater certains délits.

La technologie permettra de rationaliser l'organisation pour éviter l'engorgement des services de police judiciaire. L'augmentation du nombre d'acteurs sur le terrain entraîne elle-même une hausse d'activité, à laquelle la dématérialisation de la contestation pourrait apporter une réponse. L'interopérabilité constitue une seconde composante essentielle de l'amélioration du continuum de sécurité.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR RENFORCER LE CONTINUUM DE SÉCURITÉ

- ✓ Faire confiance à la sécurité privée des transports publics et la doter de caméras individuelles, pour la rendre plus efficace.
- ✓ Permettre l'usage des caméras augmentées, tout en conservant la présence humaine et en s'appuyant sur les réservistes.
- ✓ Faire partager par tous l'idée que la sécurité est l'affaire de tous.
- ✓ Poursuivre la consolidation du continuum de sécurité — sur le plan humain, organisationnel, en matière de coopération, de moyens législatifs et techniques — afin que la population retrouve confiance dans ses forces de l'ordre.

CONCLUSION

Cette table ronde confirme que la sécurité n'est plus l'apanage d'un acteur unique : elle se construit désormais collectivement, à l'échelle de chaque bassin de vie, entre police nationale, polices municipales, sécurité privée, opérateurs et citoyens. L'exemple francilien — bouclier de sécurité, sécurisation des lycées, dispositif intégré des transports avec le CCOS — montre qu'une coproduction organisée, appuyée sur des diagnostics partagés et des conventions claires, produit des résultats concrets, y compris dans des contextes exigeants comme les Jeux Olympiques.

Ce mouvement s'accompagne toutefois de défis à ne pas sous-estimer : le coût croissant des polices municipales, la nécessité d'une doctrine d'emploi claire pour éviter toute confusion des rôles, la montée en compétence et la fidélisation des agents de sécurité privée, ainsi que la simplification du cadre législatif pour ne pas freiner l'action opérationnelle. L'enjeu des prochaines années sera donc moins de multiplier les acteurs que de mieux les articuler : renforcer l'interopérabilité des systèmes et des réseaux, généraliser les outils numériques au service de la proximité, et surtout consolider la confiance mutuelle entre institutions, professionnels et citoyens. C'est à cette condition que le continuum de sécurité pourra pleinement devenir une sécurité globale, reconnue et partagée par tous.

DU TEMPS DONNÉ AU SERVICE DE LA JEUNESSE POUR CO-PRODUIRE DE LA SÉCURITÉ : LES BÉNÉVOLES DE RAID AVENTURE ORGANISATION, UN MAILLON ESSENTIEL

Anoueche BEN SAID ALI - GARDIEN DE LA PAIX, BÉNÉVOLE DEPUIS 2018

« Natif de Mayotte, il était indispensable pour moi de pouvoir m'engager contre les phénomènes de violence et de déployer les projets de l'association sur ce territoire. En lien avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), et face au nombre de jeunes en errance, nous avons adapté les actions de Raid Aventure Organisation. Après une première expérimentation, nous avons poursuivi nos actions de sensibilisation à la citoyenneté, avec des jeunes « coupeurs de route », dans le cadre de bootcamps. Nous nous adressons à des jeunes qui se sentent délaissés, et nous tentons de leur redonner confiance en l'avenir. »

Elisa HURTELOUP - GARDIEN DE LA PAIX, BÉNÉVOLE DEPUIS 2022

« Entrée dans la police en 2017, je suis devenue gardien de la paix, puis j'ai rapidement pris des fonctions d'enquêtrice à la Brigade de protection de la famille. En parallèle, je suis coordinatrice pour le département de la Seine-Saint-Denis des actions « Prox » menées avec RAO. À chaque journée d'action, je m'efforce de mobiliser les acteurs locaux ainsi que les services de la police nationale, afin de recréer le lien avec les jeunes du quartier. »

Julien BENARD - GARDIEN DE LA PAIX, BÉNÉVOLE DEPUIS 2021

« Ancien éducateur sportif, puis policier, j'ai intégré l'association car elle me permet de poursuivre mon travail de pédagogue : expliquer notre rôle, prendre le temps de discuter avec la population — ce qui n'est pas toujours possible sur le terrain, dans le cadre strict de nos fonctions. »

Cécile DIOT - COMMISSAIRE DE POLICE, CHEFFE SLSP DE LA DIVISION EST DE LA CPN DE LYON - MEMBRE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE RAID AVENTURE

« Dans le cadre de ma scolarité, j'ai travaillé sur l'image de la police et les risques psychosociaux, dans le contexte post- « gilets jaunes » ; c'est à ce moment-là que j'ai découvert l'association Raid Aventure Organisation. Puis, lors de ma prise de fonction à Carpentras, le dispositif Prox s'est déployé au sein de deux quartiers connaissant de fortes difficultés, aux côtés de la gendarmerie et des pompiers. En parallèle, des « cafés police » et des actions portées par le délégué cohésion police-population ont été menées : la population s'est montrée très réceptive à ces temps dédiés à la communication.

À la suite de l'ensemble de ces dispositifs, et grâce à la présence régulière du Prox à Carpentras, on a pu observer une véritable réappropriation des territoires : les services sociaux sont revenus, des médiateurs ont été déployés, et la population est venue davantage au contact de la police. »

REMERCIEMENTS



« Je souhaite adresser quelques mots de remerciement.
Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement Monsieur le Sénateur Cambon pour son accueil au sein du Sénat, ainsi que l'ensemble de son équipe, dont l'engagement et la disponibilité ont permis le bon déroulement de ce colloque dans un cadre aussi prestigieux que propice à nos échanges.
Je remercie également Monsieur le ministre de l'Intérieur, dont la présence et la contribution ont enrichi nos débats, ainsi que Monsieur le Ministre Vincent Jeanbrun pour l'attention portée à ces travaux et pour son soutien pour permettre les actions de prévention sur le terrain.
Mes remerciements vont aussi, et surtout, aux bénévoles de l'association, qui œuvrent chaque jour, avec constance et discrétion, au plus près des habitants dans les quartiers. Leur présence quotidienne est un maillon essentiel du continuum de sécurité dont nous avons parlé aujourd'hui — elle mérite d'être saluée avec la plus grande reconnaissance.
Enfin, je remercie MS Communication pour sa collaboration précieuse dans l'organisation et la mise en valeur de cet événement et de l'association.
À toutes et à tous, merci pour votre engagement, vos contributions et votre présence. »

Bruno POMART

BIBLIOGRAPHIE

1. INSEE / SSMSI, Enquête « Cadre de vie et sécurité » (CVS), enquête annuelle de victimation conduite depuis 2007.
 interieur.gouv.fr/Interstats — présentation de l'enquête CVS

2. SSMSI, « Insécurité et délinquance en 2025 : bilan statistique et atlas départemental », ministère de l'Intérieur, 2026.
 interieur.gouv.fr/Interstats — bilan statistique et données en open data

3. GIP ACYMA / Cybermalveillance.gouv.fr, Rapport d'activité et état de la menace 2025, mars 2026.
 cybermalveillance.gouv.fr — rapport d'activité 2025 (PDF)

4. DGSI, « Flash Ingérence économique » n°108, décembre 2024 — « Déstabilisation de l'activité d'entreprises ou de laboratoires par des actes de sabotage ».
 dgsi.interieur.gouv.fr — collection des Flash Ingérence économique

5. SSMSI, données sur les infractions liées au numérique enregistrées par la police et la gendarmerie nationales.
 interieur.gouv.fr/Interstats — portail statistique du ministère de l'Intérieur

6. SG-CIPDR, Stratégie nationale de prévention de la délinquance (SNPD) 2026-2030, présentée le 24 avril 2026.
 cipdr.gouv.fr — présentation de la SNPD 2026-2030

7. THOUROT A., FAUVERGUE J.-M., « D'un continuum de sécurité vers une sécurité globale », rapport de la mission parlementaire remis au Premier ministre, septembre 2018.
 vie-publique.fr — page de présentation et téléchargement du rapport

8. Loi n° 2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés, JORF n°0120 du 26 mai 2021.
 legifrance.gouv.fr — texte intégral de la loi

9. Île-de-France, dispositif régional « Bouclier de sécurité » — soutien aux communes, à la vidéoprotection et aux polices municipales franciliennes.
 iledefrance.fr — site de la région Île-de-France

Pour aller plus loin

10. IHEMI, Cahiers de la sécurité et de la justice — n°45, « Protéger le territoire. Le continuum sécurité-défense ».
 ihemi.fr — présentation de la revue et des numéros

PARTENAIRES PUBLICS



PARTENAIRES PRIVÉS



ACTES DU COLLOQUE

RAID AVENTURE ORGANISATION

LA BARTHE - 11410 BELFLOU

contact@raidaventure.org



RAO
RAID AVENTURE
ORGANISATION